

## **16. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DU GROUPE CIMESCAUT**

### **A. RISQUE GENERAL LIE A L'ACTIVITE**

L'activité principale du **GROUPE CIMESCAUT** est fortement liée au secteur de la construction, l'évolution de son chiffre d'affaires suivant celle du volume d'affaires de ce secteur. En raison de la sensibilité de celui-ci aux conditions atmosphériques, les activités de nos sociétés présentent un caractère saisonnier, qui peut être très marqué en début et en fin d'exercice.

La matière première alimentant les installations de la **S.A. CIMESCAUT MATERIAUX**, à savoir la pierre calcaire, provient du gisement appartenant à la S.A. CARRIERES D ANTOING.

Compte tenu de la structure bilantaire du groupe, il n'y a pas de risque spécifique en matière de solvabilité et de liquidité.

### **B. CARRIERES D'ANTOING**

En septembre 2009, la S.A. C.B.R. a exercé une option d'achat sur les titres de la S.A. CARRIERES D'ANTOING détenus par la S.A. CIMESCAUT. Cette levée d'option fait l'objet d'un litige judiciaire entre la S.A. CIMESCAUT et S.A. C.B.R. La S.A. CIMESCAUT a confiance dans le bien fondé de sa position en droit comme en fait. Une décision judiciaire, qui lui serait contraire, influencerait cependant le maintien du contrôle du gisement apporté par S.A. CIMESCAUT à la S.A. CARRIERES D'ANTOING en 1982 et affecterait sa politique d'approvisionnement. Bien qu'impossibles à chiffrer en raison du caractère incertain de l'issue judiciaire, les conséquences d'une décision contraire aux intérêts de la S.A. CIMESCAUT revêtiraient en tout état de cause un caractère significatif.

En outre, lors de la création, en 1982 par la S.A. CIMESCAUT et la S.A. C.B.R. de la S.A. CARRIERES D'ANTOING, des contrats de fourniture de pierres calcaires, d'une durée de 30 ans, et ensuite renouvelables annuellement, ont été conclus entre la S.A. CARRIERES D'ANTOING et la S.A. C.B.R., ainsi qu'entre la S.A. CARRIERES D'ANTOING et la S.A. CIMESCAUT. Le litige

opposant la S.A. CIMESCAUT et la S.A. C.B.R. fait naître une incertitude quant au renouvellement de ces contrats.

Des informations complémentaires se trouvent au point 2 de cette brochure.

**C. RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE**

Actuellement, différentes études sur le bruit, le sol et les poussières sont à réaliser afin d'établir l'impact environnemental. L'étude sur l'épuration des eaux de surface devrait permettre de réaliser et de finaliser les travaux nécessaires pour fin 2011 au plus tard.